

COMPTE-RENDU DU BUREAU DU CST DU 1er JUIN 2022

Le Bureau du CST s'est réuni le 1er juin 2022 de 20 heures 30 à 23 heures .

Étaient présents Jean et Michèle BEAUDRY, Alain LACASSIE, Gérard MIQUEL, Ghislain LOMBARD, Eugène MAUREL, Coralie PERROCHAIN, Michel RANSOU

Christian FOULON Jean-Paul MARTINS était excusés

Françoise POUGET MOLINER était absente

1 NOMBRE DES LICENCIES : 101

2 FINANCES :compte courant : 38 000 €

Livret : 21 336 €

Titres : 5 636 €

Quelques dépenses courantes vont arriver : assurances, port, pilote

Un débat s'engage sur les modalités de paiement des cotisations et des prestations fournies par le Club à ses membres. Unanimité en faveur des règlements en monnaie. **La fourniture au Club d'un bien ou d'un service ne saurait valoir paiement d'une somme dûe.**

3 BATEAU : Il s'est parfaitement comporté lors des sorties de l' Ascension. Toutefois, le GPS a perdu ses waypoints. Diverses demandes vont être adressées à nos partenaires d' HENDAYE pour essayer d'en récupérer quelques uns.

Toutefois encore, il faut améliorer le suivi de l'activité du bateau :

Un journal de bord va être remplacé au bateau sous la forme d'un cahier pour suivre ses sorties, et les divers incidents ou visites à bord, même quand il est à quai

Un ensemble de consignes rationalisé et plastifié sera remis dans le poste de pilotage.

Le remplacement du bateau est abordé. Tout d'abord son financement. Le Club pourrait apporter en cash environ 25 000 € sur ses fonds propres, le reste sur emprunt. Sa capacité de remboursement, tant en capital qu'en intérêts, est d'environ 5 000 € par an. Selon la durée de remboursement prévue, l'enveloppe financière globale de l' Hippocampe Il ne saurait excéder 100 000 €, à condition de trouver un banquier qui nous offre des conditions acceptables. Le CIC a été sollicité, le Crédit agricole va l' être.

Resterait à évacuer l' Hippocampe. Pierre IRIGOYEN, notre mécanicien à HENDAYE, a

montré de l'intérêt. A voir avec lui pour le prix.

Quant au choix du nouveau bateau, il faut nous résigner à abandonner le bois. Trop compliqué à entretenir, surtout sans charpentier de marine. Restent l'aluminium ou le polyester, avec moteur Diesel in board, Consulté, le club TURBOMECA a répondu qu'il gardait son bateau, estimé à 110 000 €.

Une consultation des chantiers de construction et surtout de rénovation va être lancée selon le brouillon de courrier discuté lors du Bureau du 4 mai.

Si l'un de ces chantiers fait une proposition intéressante, une visite s'imposera. Le Club prendra en charge les frais de déplacement, au plus économique.

4 COMPRESSEUR : son entretien est en cours. Une analyse d'air sera faite le 2 juin par Serge VERN.

Une analyse d'air sera faite également sur l'un des blocs revenus d' HENDAYE pour vérifier la qualité de l'air de la Fédération, suite à l'incident dont Nicolas SECORRO a été victime les 29 et 30 mai.

5 PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 24 SEPTEMBRE 2022 : l'amphithéâtre de la Bourse du Travail de Tarbes est réservé.

Le barème des prestations du Club pour 2022/2023 est discuté et amendé. Une version rectifiée sera transmise pour avis, amendement, rectification ou modification aux membres du Bureau en vue de sa présentation à l' AG. Les tarifs ne seraient modifiés d'ici là qu'en cas de bouleversement des prix de l'énergie.

Un appel à volontaires pour entrer au Bureau sera lancé, comme chaque année.

Après l' AG, un apéritif dinatoire (ou équivalent) se tiendra dans les locaux du Club.

6 QUESTIONS DIVERSES :

6-1 Manifestation municipale « Tellement TARBES » le 4 juin rue BRAUHAUBAN de 9 à 17 heures. Appel à participer.

6-2 Clés du local : nous allons être approchés par le serrurier municipal pour remplacer les canons des serrures du portail et de la porte de fer. Il y aura lieu ensuite de distribuer les doubles (une quinzaine?) aux membres du Club habilités à en disposer.

6-3 Déplacement du compresseur ; pour son entretien, il importe d'en faire le tour. Il faudra le déplacer dans l'atelier, et réfléchir à rationaliser cet espace technique dans un but d'efficacité et surtout de sécurité.

6-4 Baptêmes à MAUBOURGUET : le 24 août. Demander une aide de 180 € (?)

6-5 FERMETURE DES PISCINES : le jeudi 23 juin

6-6 GRILLADES : elles reprennent le 24 juin. On s'inscrit comme d'habitude, en appelant Gérard ou Ghislain , ou par le site du Club

PERMANENCES A VENIR

4 juin : personne, à titre exceptionnel

11 juin Gégé MAUREL

18 juin Ghislain LOMBARD

25 juin Gérard MIQUEL

2 juillet Michèle et Jean BEAUDRY

Prochain Bureau mercredi 6 juillet 2022

Dressé le 2 juin 2022 sur les notes de Coralie PERROCHAIN

Michel RANSOU